



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Saint-Julien (056)

Date : juin 2018

Nombre de plaintes : 0

Nombre d'évènements consignés dans MÉMO (en lien avec de « l'intimidation ») : 2

classe TC et DM : 4

Nombre d'évènements consignés dans MÉMO (en lien avec de « la violence ») 21 élèves dont 5 plus spécifique) : 134

classe TC et DM : 14

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>1. Améliorer les interventions ou l'encadrement lors des temps non-structurés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus clair dans l'école (intervention par l'enseignant, le TES, les surveillantes de dîner en soutien par la TES et temps reconnu après la période du midi pour les suivis) À maintenir - Organisation des temps non-structurés par le TES sur la cour (« unité sans violence », zone de médiation, carré de jeux supervisé...) À maintenir - « Acti-leader » en animation sur la cour d'école supervisé par une enseignante. À maintenir - Coup de cœur des surveillantes. À maintenir - Système encadrement dans les vestiaires pour les périodes d'éducation physique. À maintenir - Mise en place dès septembre de deux programmes de prévention par la TES avec les élèves de 2^e, 3^e et 4^e année sur la gestion de la colère et habiletés sociales) Nouveauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et communication faites aux parents dans le journal de l'école. - Conférence d'Alain Pelletier sur l'intimidation - On sent les élèves engagés dans leur école, haut taux de participation aux diverses activités, grand sentiment d'appartenance et de responsabilisation.



- Implantation d'un référentiel dans toutes les classes sur la résolution de conflit. **À Poursuivre**
- Surveillance attitrée pour certains élèves au niveau 2. **Nouveauté**
- Implantation du niveau 2 SCP **Nouveauté**

2. Clarifier les notions de violence, conflit ou intimidation pour tous (personnel, élèves, famille).

- Comité « code de vie » porteur du dossier. **À maintenir**
- Formation du personnel. **Prévoir suivi en 4 rencontres à la formation intervention en 5 étapes (avec Chantal Ranger)**
- Changement du code de vie en lien avec SCP. **Révision à chaque année**
- Rencontre secteur TES secteur pour partage des pratiques. **À maintenir**

3. Responsabiliser les élèves face à leurs comportements.

- Ateliers en classe enseignant et TES (ligne du temps). **À maintenir**
- Implantation d'un référentiel dans toutes les classes sur la résolution de conflit. **Nouveauté**
- École SCP **À maintenir**



Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : oui /non pourquoi?

Oui, tout le personnel du SDG et des surveillantes de dîner ont reçu 3 modules de formation portant sur l'intervention efficace en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Des outils et des activités ainsi que du matériel de réinvestissement ont été distribués à tous. **Afin d'assurer un suivi à la formation, 4 rencontres formelles SDG et surveillantes de dîner seront planifiées au calendrier 2018-2019.**

En ce qui concerne le CISSSA, de bons liens sont déjà en place mais, l'organisme a vécu beaucoup de changements au niveau de l'organisation des services, donc plus difficile de savoir qui est notre pivot dans le dossier. **Des discussions sont à prévoir sur la capacité d'intervenir du CISSSA en cas de violence et d'intimidation en cadre scolaire. Rencontre avec le CISSSA dans la semaine du 14 mai 2018.**

Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi?

Oui et non, aucun incident à signaler donc, aucune procédure de mise en place.

Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?

Implantation de SCP

Oui, l'implantation de la technique « Stopper la violence en 5 étapes » comme méthode d'intervention de premier niveau. **Faire le suivi pour s'assurer de la cohérence entre tous les intervenants de l'école.**

Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?

Non, pas concrètement puisque nous n'avons eu aucune situation à soutenir. Toutefois, les partenariats gagneraient à être officialisés afin de ne pas gérer la répartition des responsabilités dans le vif d'une situation.

Les difficultés rencontrées :

- **Suivi de la formation avec Chantal Ranger en 2018-2019 (suivi à l'équipe école, SDG et surveillantes de dîner)**



Les éléments facilitants :

- Adhésion de l'équipe école (cohérence dans l'école)
- Mandat supervisé par le comité SCP (**Application et suivi de SCP, ligne du temps**)
- Mois de la non-violence du secteur 1

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <p>Relations entre le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion de l'équipe et cohésion entre eux - Travail d'équipe plus respectueux (S'assurer de faire le niveau 1) - L'importance de régler les situations potentiellement conflictuelles (prévention) - Poursuite de SCP (an 2) <p>Personnel et élèves</p>	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lien de confiance - Conscientisation de la ligne directrice face à la gestion des émotions et de la violence - Animation en classe d'ateliers sur la violence et l'intimidation (avec le TES) - Programme d'habiletés sociales au préscolaire et en 1^{re} année - Rétroaction sur les situations vécues par les élèves avec les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents comprennent plus le phénomène et les différences entre conflit, violence et intimidation - Participation active des parents dans l'école - Retour rapide entre le parent, la direction et le TES - Lien de confiance, suivi assuré par l'enseignant, la direction et le TES - Correspondances fréquentes avec les parents de la part des enseignants (classe « seesaw », classe « Dojo »,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Belle relation (SQ) - CISSSA - Pédiatrie sociale



- Personnel à l'écoute des élèves			
-----------------------------------	--	--	--

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Informer davantage les parents (journal de l'école, site internet de la CSRDN) **À poursuivre**
- Suivi assuré par le comité SPC de façon plus ciblée et systématique. **À poursuivre**
- Planifier la formation du personnel de soutien **à planifier avec Chantal Ranger**
- Susciter et développer une participation active de la SQ **À poursuivre**

L'évaluation du plan de lutte de l'école **Saint-Julien** a été approuvée par le Conseil d'Établissement **le 30 mai 2018**.

Numéro de résolution : #